

DÉLIBÉRATION n° CA-15-03-2024-04 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 15 mars 2024

Tarifs et subventions

Le Conseil d'administration

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-3-IV et R. 719-51 à R. 719-112 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 175 à 177 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur article 33-2° ;
- Vu les documents adressés au conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOpte

Article 1^{er} : Subventions

Les subventions sont approuvées, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 2 : Aides pécuniaires, bourses, mobilités

Les aides pécuniaires, bourses et mobilités sont approuvées, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 3 : Prix

Les remises de prix sont approuvées, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 4 : Dons

Les dons sont approuvés, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 5 : Tarifs

Les tarifs sont approuvés, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 6 : Tarifs colloques, événements et dérogations hébergements

Les tarifs des colloques, les événements et l'hébergement sont approuvés, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 7 : Remise gracieuse

La demande de remise gracieuse est approuvée, conformément aux pièces annexées à la présente délibération.

Article 8 : Décompte des voix

La présente délibération et ses annexes sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 15 mars 2024
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.
Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.
Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 15 mars 2024

➤ SUBVENTIONS

- U03 : IPAG
- U04 : UFR SFA
- U07 : IAE
- U41 : FSDIE

➤ AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- R80C13 : IFR Droit – ED Pierre Couvrat

➤ PRIX

- R80C04 : DRInnov

➤ DONS

- R80 : RECHERCHE - COMET

➤ TARIFS

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U52 : Maison des Langues
- U65 : Présidence - service communication

➤ TARIFS COLLOQUES, EVENEMENTS ET DEROGATIONS HEBERGEMENTS

- U04 : UFR SFA
- U06 : UFR SHA
- R80 : Recherche – laboratoire LMA

➤ REMISES GRACIEUSE

Document fourni par les services de l'Agent Comptable

- U70 : UB Paie



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 15 mars 2024

Subventions

- U03 : IPAG
- U04 : UFR SFA
- U07 : IAE
- U41 : FSDIE

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude	Vote du CA
				2021	2022	2023			Avis	
U03 - IPAG	Association Etudiante ADAGE	Subventions au titre du fonctionnement et de l'organisation du Gala des Amis et Anciens.	6 420,99 €	-	4 100,00	4 300,00	6 420,99 €	5 070,00 €	favorable	
U04 - SFA	Association La Click - anciennement l'AEIF (Association des étudiants en informatique du Futuroscope) de 2013 à Décembre 2021, changement de nom pour inclure tous les étudiants du Campus Futuroscope. Actuellement 59 adhérents	Les montants attribués serviront à animer la vie étudiante sur le Campus du Futuroscope. Ils permettront d'organiser divers événements, de réaménager le local pour le rendre plus accueillant, d'offrir des boissons chaudes toute l'année aux adhérents et de payer les charges de l'association comme détaillées dans le tableau ci-dessous. Les principaux bénéficiaires sont les adhérents à l'association mais certains événements sont ouverts à tous les étudiants.	1 140,00 €	500,00	500,00	-	500,00 €	500,00 €	favorable	
U07 - IAE	Com'Unity	Pitch ton métier	1 160,00 €	300,00	400,00	-	500,00 €	500,00 €	favorable	
U07 - IAE	VAGUE VERTE	Vide dressing + conférence	525,00 €	-	-	-	500,00 €	500,00 €	favorable	
U07 - IAE	ALUMNI / BDE	GALA	17 277,53 €	-	3 500,00	-	6 000,00 €	6 000,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	CULTURE LL	Festival bruit de langue	3 000,00 €				2 000,00 €	2 000,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	BDE STAPS Poitiers	Découverte de la culture marocaine	450,00 €				250,00 €	250,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	Sport Handicap Insertion	L'océan des sens	3 000,00 €				1 500,00 €	1 500,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	DESHERITES	Les politiques de lutte contre le harcèlement scolaire au sein de système éducatif	3 800,00 €				1 500,00 €	1 500,00 €	favorable	

sante	Désignation et		Budget	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par	Montant validé par la	Commission d'étude	
U41 - FSDIE	Infirmiers dans le monde	ESI au Sri Lanka	1 950,00 €				700,00 €	700,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	LUSOMUNDO	Festival PICTA LUSA 2024	11 500,00 €				6 000,00 €	6 000,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	ASSOCIATION SPORT HANDICAP INSERTION	POITIERS URBAN DAY	4 000,00 €				2 500,00 €	2 150,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	ASSOCIATION SPORT MANAGEMENT	MUD CAMPUS	6 800,00 €				4 300,00 €	3 500,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	BDE STAPS POITIERS	JOURNEE NATIONALE SPORT ET HANDICAP	2 317,00 €				867,00 €	867,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	NEW RYTHM	SPECTACLE MUSICAL ET MISES EN SCENE	2 180,00 €				1 900,00 €	1 900,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	VOLAR	QUEER WEEK VOLAR	1 225,00 €				375,00 €	375,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	CIRCUMACTIO	DEFILE VIVANT	1 412,00 €				1 412,00 €	1 412,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	ELIXIR	PREVENTION CONTRE LA CONSOMMATION D'ALCOOL	1 032,00 €				1 032,00 €	1 032,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	LA PROFONDEUR DES CHAMPS	LE CARADOC	3 600,00 €				3 100,00 €	3 100,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	BDE KINE ANGOULEME	INTER-KINE ETUDIANTS 2024	2 120,86 €				2 120,86 €	2 000,00 €	favorable	
					TOTAL		43 477,85 €	40 856,00 €		



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 15 mars 2024**

**AIDES PECUNIAIRES – BOURSES -
MOBILITES**

➤ R80C13 : IFR Droit – ED Pierre Couvrat

Demande de validation d'une aide financière à la mobilité internationale

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Je vous remercie de bien vouloir valider l'octroi d'une aide financière à la mobilité internationale pour une doctorante de l'Ecole doctorale Droit et Science Politique Pierre Couvrat.

Nom du bénéficiaire : Mme Joan Samaha, doctorante exerçant une activité professionnelle au Liban

Lieu du séjour : Université de Poitiers

Durée du séjour : 37 jours

Début du séjour : 10 mai 2024

Montant du séjour : 2974 euros

Aide financière accordée par l'ED Pierre Couvrat : **500 euros**

Aide financière accordée par l'Institut Jean Carbonnier (unité de recherche à laquelle la doctorante est rattachée) : **500 euros**

Aide financière accordée par la Fondation Poitiers Université : 500 euros

Fait à Croutelle, le 9 février 2024

Marguerite CANEDO-PARIS
Directrice de l'Ecole doctorale Pierre Couvrat



Demande de validation d'une aide financière à la mobilité internationale

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Je vous remercie de bien vouloir valider l'octroi d'une aide financière à la mobilité internationale pour une doctorante de l'Ecole doctorale Droit et Science Politique Pierre Couvrat.

Nom du bénéficiaire : Mme Mélissa Parra-Ruiz, doctorante contractuelle préparant une thèse en cotutelle

Lieu du séjour : Université de Sherbrooke (Canada)

Durée du séjour : 10 mois

Début du séjour : le 20 février 2024

Montant du séjour : 4871 euros

Aide financière accordée par l'ED Pierre Couvrat : **1126 euros**

Aide financière accordée par le CECOJI (unité de recherche à laquelle la doctorante est rattachée) : **1126 euros**

Aide financière accordée par la Fondation Poitiers Université : 1126 euros

Fait à Croutelle, le 9 février 2024

Marguerite CANEDO-PARIS
Directrice de l'Ecole doctorale Pierre Couvrat





UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 15 mars 2024**

PRIX

➤ R80C04 : DRInnov

Conseil d'administration

Demande présentée par le Centre Doctoral de Poitiers

Demande de validation du concours prix de thèse du
Centre Doctoral de Poitiers

Le Centre Doctoral de Poitiers organise un concours prix de thèse afin de récompenser les thèses de doctorat qui présentent un intérêt particulier au regard de l'originalité, de la qualité scientifique et de la portée socio-économique des travaux. Les critères de sélection sont les suivants : valorisation de la thèse (publication, congrès, brevet...), rapports des rapporteurs de thèse et du rapport de soutenance, caractère innovant et originalité de la thèse, ouverture de la thèse à l'international, capacité à communiquer sur ses travaux en direction d'un public non spécialiste.

Le concours prix de thèse est doté de quatre prix de même rang par année de soutenance et d'un montant de 600 euros pour récompenser chaque secteur doctoral. Les quatre secteurs doctoraux sont : secteur ED Droit et Science Politique : 600 euros, secteur ED MIMME (ex-SISMI et ex-SIMME) : 600 euros, secteur ED Rosalind Franklin (ex-SBS et ex-Théodore Monod) : 600 euros, secteur SHES (EDs Humanités et Humains en société (ex-SLPCE et ex-SSTSEG)) : 600 euros.

Le concours est ouvert à tout docteur du site de Poitiers (Université et ISAE-ENSMA) ayant soutenu sa thèse entre le 1^{er} décembre 2022 et le 31 décembre 2023. Tout lauréat s'engage à être présent à la cérémonie de remise de diplôme de doctorat (CRDD) du 16 février 2024 au cours de laquelle le prix de thèse sera décerné. Le lauréat du prix de thèse sera invité à présenter ses travaux de recherche en termes simples et sous forme vulgarisée à un public diversifié (3 minutes max).

Chaque candidat(e) doit constituer un dossier de candidature. Le dossier de candidature complet comprend : le formulaire d'inscription dûment complété, les accords de diffusion remplis et signés, le règlement de participation signé, une lettre de présentation de la thèse (3 pages maximum), un curriculum vitae avec mention des actions de valorisation des travaux de thèse (publication, proceeding, brevet, enveloppe soleau, communication, actions de vulgarisation...), une copie des pré-rapports de thèse et du rapport de soutenance. Ce dossier de candidature devra être envoyé avant le 5 janvier 2024, par voie électronique au secrétariat de l'école de rattachement.

A l'issue des délibérations, le jury communiquera sa décision au candidat (ou candidate) dans les meilleurs délais. Les prix seront remis lors de la cérémonie de remise de diplôme de doctorat le 16 février 2024.



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 15 mars 2024

DONS

➤ R80 : RECHERCHE - COMET

UB recherche

CA DU 15 MARS 2024

PROPOSITION DE DON

Le Directeur de l'unité de recherche N°24344 COMET « Communications cellulaires et microenvironnement tumoral » demande aux membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers leur accord pour recevoir un don de 2 000 € du Lions Club Melle Pays Mellois sous forme d'un chèque, au profit de l'équipe COMET.

Ces crédits sont réservés aux dépenses directement liées aux activités de Madame Chadeneau Corinne, MCF membre de l'équipe COMET.

Le directeur de l'Unité de Recherche COMET

Marc Mesnil



Laboratoire CoMeT
Communication cellulaire et Microenvironnement Tumoral
Université de Poitiers, UFR SFA
Pôle Biologie Santé (PBS)
Bât. B36, 1 rue Georges Bonnet - TSA 51106
86073 Poitiers Cedex 9, France
Tél. 33 (0)5 16 01 23 60



Madame Chadéneau, Université de Poitiers,

Ce don est issu du travail de bénévoles suite à notre action « Tulipes pour la vie, ensemble combattons le cancer ».

Le Lions Club Melle Pays Mellois souhaite que le montant intégral de ce don (2000€) soit utilisé pour des dépenses directement liées à l'activité de recherche de Madame Chadéneau et que, de ce fait, aucun frais de gestion ne soit prélevé.

Cordialement

Fait à Melle le 16 janvier 2024

Le Président

Pour le Président, le trésorier



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 15 mars 2024

TARIFS

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U52 : Maison des Langues
- U65 : Présidence – Service communication

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/ Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Bouteille isotherme	15,00	16,00	12,50	20,00%	15,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Carnet avec stylo	5,00	6,00	4,16	20,00%	5,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Clé USB 8Go	6,00	8,00	6,67	20,00%	8,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Carnet rouge	3,00	4,00	3,33	20,00%	4,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Stylo bambou	2,00	2,50	2,08	20,00%	2,50	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Pochette	7,00	8,00	6,67	20,00%	8,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Pochette + Carnet + Stylo	10,00	12,00	10,00	20,00%	12,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Veste	25,00	30,00	25,00	20,00%	30,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Sweat non zippé	23,00	28,00	23,33	20,00%	28,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Veste Softshell	35,00	38,00	31,67	20,00%	38,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Tasse	7,00	8,00	6,67	20,00%	8,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Sac isotherme	5,00	6,00	5,00	20,00%	6,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies personnel et extérieurs	Conférencier	17,00	20,00	16,67	20,00%	20,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Bouteille isotherme	13,00			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Carnet avec stylo	4,00			20,00%	5,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Clé USB 8Go	5,00			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Carnet rouge	2,00			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Stylo bambou	1,50			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Pochette	5,50			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Pochette + Carnet + Stylo	9,00			20,00%	0,00	

* Tarifs établis par rapport au cahier des pièces annexes de l'exercice en cours

UFR	Adopté au CA du	Addi/Suppl/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Veste	22,00			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Sweat non zippé	20,00			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Veste Softshell	31,00			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Tasse	6,00			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Sac isotherme	4,00			20,00%	0,00	
U05 - L&L		A	Magasin	Vente de goodies étudiants	Conférencier	15,00			20,00%	0,00	
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Formation professionnelle	Formation professionnelle à la carte pour groupe		250,00			0,00	Cours d'une heure pour un groupe de 2 à 7 personnes. Inclut l'analyse des besoins, la conception de matériaux pédagogiques et l'utilisation du matériel de la MDL. En cas d'annulation de la formation: - 2 semaines avant la date de démarrage: 30% du montant de la formation est dû - 1 semaine avant la date de démarrage: 50% du montant de la formation est dû - 3 jours avant la date de démarrage: 60% du montant de la formation est dû
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Formation professionnelle	Formation professionnelle à la carte pour groupe / tarif préférentiel		210,00				Cours d'une heure pour un groupe de 2 à 7 personnes. Inclut l'analyse des besoins, la conception de matériaux pédagogiques et l'utilisation du matériel de la MDL. En cas d'annulation de la formation: - 2 semaines avant la date de démarrage: 30% du montant de la formation est dû - 1 semaine avant la date de démarrage: 50% du montant de la formation est dû - 3 jours avant la date de démarrage: 60% du montant de la formation est dû
U52 - MDL		A	FORMATION	FC - Formation professionnelle	Forfait groupe préparation TOEIC 4h		200,00			0,00	Forfait préparation TOEIC pour un groupe de 2 à 7 personnes. 4 réparties comme suit : 2h de TOEIC Blanc et 2h de retours et de correction
U52 - MDL		A	PRESTATIONS	TRADUCTION - défraiement prestations d'interprétation	nuités, repas, trajet...					0,00	tarifs variables selon devis
U65 - COMM		A	MAGASIN	Parapluie pliable	Structure fibre de verre, manche bois - Fabrication Europe - Noir ou marine	23,00	23,00	23,00	20,00%	27,60	
U65 - COMM		A	MAGASIN	MUG en céramique	340 ml extérieur brillant blanc - intérieur rouge	4,70	4,70	4,83	20,00%	5,80	
U65 - COMM		A	MAGASIN	Sac polochon	Fermeture zippée - 48 x 23 cm - coloris marine 100 % coton biologique / Cuir Fabrication française	28,00	28,00	28,00	20,00%	33,60	
U65 - COMM		A	MAGASIN	Bouteille isotherme	en acier inoxydable avec vide d'air - 500 ml Sans BPA Sans paraffines chlorées à chaîne courte et moyenne	11,00	11,00	11,00	20,00%	13,20	
U65 - COMM		A	MAGASIN	Casquette	6 panneaux - fermeture patte métal - logo brodé Fabrication européenne	8,50	8,50	8,50	20,00%	10,20	
U65 - COMM		A	MAGASIN	Grand sac papier kraft	32 x 12 x 40 cm Papier 50 % recyclé Fabrication européenne	26,00	26,00	26,67	20,00%	32,00	
U65 - COMM		A	MAGASIN	Stylo bille	Couleur rouge - Corps 100% biodégradable Clip 100% recyclable, fabriqué à 70% à partir de matériaux biosourcés - Fabrication Europe	0,50	0,50	0,50	20,00%	0,60	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/ Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U05 - L&L	22/12/2023	S	Magasin	Vente de goodies	Pochette	5,50	5,50	4,58	20,00%	5,50	
U05 - L&L	22/12/2023	S	Magasin	Vente de goodies	Pochette + Carnet + Stylo	8,50	8,50	7,08	20,00%	8,50	
U05 - L&L	22/12/2023	S	Magasin	Vente de goodies	Veste	23,00	25,00	20,83	20,00%	25,00	
U05 - L&L	22/12/2023	S	Magasin	Vente de goodies	Sweat	23,00	25,00	20,83	20,00%	25,00	
U52 - MDL	22/12/2023	S	PRESTATIONS	Certification TOEIC	Correction express			12,50	20,00%	15,00	<u>Tarif applicable jusqu'au 28/01/2024</u>
U52 - MDL	22/12/2023	S	PRESTATIONS	Certification TOEIC	Surveillance à distance			4,17	20,00%	5,00	<u>Tarif applicable jusqu'au 28/01/2024</u>
U52 - MDL	22/12/2023	S	PRESTATIONS	Certification TOEIC	Test Of English for International Communication	47,50				0,00	Soit 39,58 HT auquel s'ajoute le taux de TVA en vigueur <u>Tarif applicable jusqu'au 28/01/2024</u>

* Tarifs établis par rapport au cahier des pièces annexes de l'exercice en cours

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/ Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U65 - COMM	22/12/2023		MAGASIN	Pot à crayon pliable	recyclé à 70%	2,80	2,80	2,83	20,00%	3,40	
U65 - COMM		M	MAGASIN	Pot à crayon pliable	recyclé à 70%	1,90	1,90	1,83	20,00%	2,20	

* Tarifs établis par rapport au cahier des pièces annexes de l'exercice en cours



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 15 mars 2024**

TARIFS COLLOQUES, EVENEMENTS ET DEROGATIONS HEBERGEMENTS

➤ U04 : UFR SFA

➤ U06 : UFR SHA

➤ R80 : RECHERCHE – Laboratoire LMA

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN EVENEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MARS 2024

INTITULE DE L'EVENEMENT :	50 ANS GPHY
DATES DE L'EVENEMENT :	04-mai-24
UFR SUPPORT DE L'EVENEMENT :	UFR SFA
DEPARTEMENT SUPPORT DE L'EVENEMENT :	Département Bio Santé - GPHY
TYPE D'EVENEMENT : (formation ou recherche)	FORMATION

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Inscription tarif préférentiel (avant le 4 avril) TARIF NORMAL
Tarif HT :	50 €
Catégorie de participants :	Inscription tarif préférentiel (avant le 4 avril) TARIF ETUDIANT
Tarif HT :	30 €
Catégorie de participants :	Inscription tarif préférentiel (avant le 4 avril) TARIF JEUNE (-18 ans)
Tarif HT :	30 €
Catégorie de participants :	Inscription tardive (après le 4 avril) TARIF NORMAL
Tarif HT :	70 €
Catégorie de participants :	Inscription tardive (après le 4 avril) TARIF ETUDIANT
Tarif HT :	50 €
Catégorie de participants :	Inscription tardive (après le 4 avril) TARIF JEUNE (- 18 ans)
Tarif HT :	50 €
Autre (à préciser) :	Location de stand de 9 m2 équipé
Tarif HT :	2 000 €

UNIVERSITE DE POITIERS

DEMANDE DE DEROGATION AUX MODALITES EN VIGUEUR POUR L'HEBERGEMENT A L'OCCASION D'UN COLLOQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MARS 2024

INTITULE DU COLLOQUE :	L'art roman au XX^{II}e siècle. L'avenir d'un passé à réinventer G182CR24 organisateurs Cécile Voyer & Éric Palazzo
DATES DU COLLOQUE :	Mardi 28 mai > Vendr.31 mai 2024
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Sciences Humaines & Arts
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale

Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement

Motif de non-réservation auprès de l'hôtel titulaire du marché :	Cette demande fait suite à la transition vers NOTILUS, qui ne permet pas techniquement (semble t-il) de réserver un hébergement pour un groupe. Il n'est pas non plus envisageable de demander aux participants d'avancer leurs frais d'hébergement et de les rembourser compte tenu des difficultés à obtenir des RIB/IBAN pour les invités étrangers. Cette dérogation permettrait au CESCO de réserver l'hébergement directement auprès d'un seul prestataire et de loger tous les invités au même endroit. En espérant que les membres du CA soient compréhensifs par rapport aux difficultés techniques engendrées par la transition vers NOTILUS. De plus, cette dérogation permettrait de réaliser une économie de 1 780,35€, cf au fichier excel comparatif devis HM et copie écran prestation marché réalisé par Catherine Banc, gestionnaire du laboratoire CESCO annexé à cette demande.	
Hôtel auprès duquel est faite la réservation :	Hôtel de l'Europe	
Nombre de personnes hébergées :	40 personnes, de 2 à 5 nuitées maximum par personne	
Nombre total de nuitées :	177	
Coût unitaire d'une nuitée HORS TAXES (nuit + petit-déjeuner) :	chambre single : 86,85€ chambre large : 95,95€ chambre double 106,44€	
Coût total HORS TAXES :	16 587,25 €	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 Mars 2024

INTITULE DU COLLOQUE :	41ème colloque de la SFBT
------------------------	---------------------------

DATES DU COLLOQUE :	24 au 27 juin 2024
---------------------	--------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SFA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	LMA
TYPE DE COLLOQUE : (formation ou recherche)	Recherche

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tarif plein
Tarif HT :	181,82 €

Catégorie de participants :	Etudiants et membres de la SFBT
Tarif HT :	90,91 €

Catégorie de participants :	Conférenciers invités
Tarif HT :	0,00 €

**SOUTIEN DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ
AUX COLLOQUES ET CONGRES**

**DOSSIER DE DEMANDE
DE SUBVENTION**

présenté par :

○ U.F.R. : SFA

I - IDENTITE DU DEMANDEUR

- Nom du laboratoire : Laboratoire de Mathématiques et Applications (LMA)
(à inscrire en toutes lettres)
- Adresse du laboratoire : Site du Futuroscope, Bâtiment H3
- Nom et prénom du (des) responsable(s) de la manifestation : Alain Miranville
Qualité : Professeur
- Tél. : 0549496891 Fax :
- Mél : miranv@math.univ-poitiers.fr

II - RENSEIGNEMENTS GENERAUX INHERENTS A LA MANIFESTATION

- Intitulé du colloque : 41ème colloque de la SFBT
- Date : 24-27 juin 2024
- Lieu : CHU de Poitiers (1^{ère} journée) et SP2MI
- Caractère de la manifestation :
 - X International
 - ☐ National

- Nombre de participants attendus : 70 dont 15 de nationalité étrangère

- Modalités de publication des actes (revue spécialisée, tiré à part...) : Numéro spécial d'une revue spécialisée (Acta Biotheoretica, Discrete and Continuous Dynamical Systems Series S ou AIMS Mathematics)

III - MONTAGE FINANCIER DE LA MANIFESTATION

A/ NATURE DES RECETTES

NATURE DES RECETTES	ATTENDUES	OBTENU
• Droits d'inscription :	Tarif normal: 200 x 15= 3000 euros Tarif réduit: 100 x 20=2000 euros Personnels UP et CHU de Poitiers, conférenciers 0 euro x 35=0 euros	
• Subventions :		
➤ Communauté Européenne		
➤ Etat		
➤ Collectivités locales		
Région : 1500 euros		
Grand Poitiers : 1500 euros		
- Municipalité		
➤ Organisme(s) de recherche	CNRS : 4000 euros	
➤ Structure organisatrice		
- Université	2000 euros	
- Laboratoire	1500 euros	
➤ Secteur privé		
➤ Autre(s)		
TOTAL TTC	15500 euros	

B/ NATURE DES DEPENSES

NATURE DES DEPENSES	DETAIL	ESTIMATION
• Organisation / Logistique :	Frais de déplacement, voyages Hébergements Restauration / réception Divers TOTAL	2000 5000 5000 500 12500
• Secrétariat :	Personnel Affranchissement, téléphone... Fournitures de bureau Divers TOTAL	 500 500 1000
• Communication :	Programmes Affiches Publicité Divers TOTAL	500 500 1000
• Publication des actes :	Reprographie Edition des actes Mise en page, frappe... TOTAL	
• Divers :	Provision pour imprévus Divers TOTAL	500 500 1000
TOTAL TTC		15500

IV - PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Le dossier de demande devra être accompagné :

- ☞ d'une note présentant le caractère scientifique de cette manifestation,
- ☞ du préprogramme,
- ☞ du nombre et de la qualité des intervenants attendus,

Fait à

Poitiers

, le 10/10/2024

**Signature du responsable
de la manifestation,**

Visa du Directeur de laboratoire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

41ème Colloque de la Société Francophone de Biologie Théorique

La Société Francophone de Biologie Théorique (SFBT) a été fondée par P. Delattre, M. Thellier et R. Thom (qui a obtenu la Médaille Fields en Mathématiques) en 1985. Elle s'implique dans une approche multidisciplinaire de la Biologie Théorique, du génome à l'écosystème, et présente des pôles attractifs en mathématiques (biomathématiques, modélisation et traitement des données), en médecine, en biologie végétale et en écologie.

Elle organise une conférence chaque année. La première édition du colloque de Biologie Théorique a eu lieu en 1980. En particulier, les 35ème, 37ème, 39ème et 40ème éditions du colloque ont été organisées à Poitiers par le Laboratoire de Mathématiques et Applications. L'édition 2023 du colloque n'a pas eu lieu (elle a été remplacée par une conférence au Vietnam) et la SFBT a de nouveau souhaité que la prochaine édition du colloque soit organisée à Poitiers.

Le but de la rencontre est de présenter et de discuter de recherches à l'interface des mathématiques, de la biologie et de la santé et de dégager de nouvelles perspectives. En effet, l'histoire de ces disciplines met en évidence l'apport bénéfique de chacune d'elle sur l'autre.

Cette rencontre s'inscrit également dans le cadre de l'acquisition d'une IRM 7 Teslas par le CHU de Poitiers et du Laboratoire Commun I3M Imagerie Métabolique Multi-noyaux Multi-organes entre SIEMENS Healthineers France et les équipes DACTIM-MIS du LMA et ICONES de XLIM de la Fédération de recherche MIRES FR CNRS 3423. Ainsi, la première journée se déroulera au CHU de Poitiers, sur des thèmes liés au métabolisme du cerveau et à l'imagerie médicale.

La conférence permettra également une ouverture vers les collègues Bordelais par le biais d'une journée dédiée à la croissance tumorale.

Ce colloque doit accueillir environ 70 participants. Une attention particulière sera portée à la participation de jeunes chercheurs (remise du prix P. Delattre). La conférence comprendra une vingtaine d'exposés invités (de mathématiciens, de biologistes et de médecins). Les participants qui le souhaitent pourront également présenter leurs travaux par des présentations orales ou des posters.

Une conférence grand public sera proposée le 24 juin (au CHU de Poitiers).

Comité scientifique/de lecture:

Jacques Demongeot, PR, Université J. Fourier (France)

Jean-Pierre François, PR, Université Pierre et Marie Curie, Président de la SFBT (France)

Rémy Guillevin, PUPH, CHU de Poitiers et Université de Poitiers (France)

Marcelle Kaufman, PR, Université Libre de Bruxelles (Belgique)

Alain Miranville, PR, Université de Poitiers (France)

Randall Thomas, DR, CNRS (France)

Comité d'organisation:

L. Cherfils (LaSIE, La Rochelle)

M. Brachet (LMA)

J. Dambrine (LMA)

R. Guillevin (CHU Poitiers)

A. Miranville (LMA, Président)

M. Petcu (LMA)

P. Vanhaecke (LMA)

Intervenants:

Une vingtaine d'exposés invités sont prévus; les participants qui le souhaitent pourront également présenter leurs travaux par des exposés ou des posters. Une première liste de conférenciers invités comprend:

Aziz Alaoui (PR, Le Havre)
Monica Conti (PR, Milan, Italie)
Lloyd Demetrius (PR, Cambridge, USA)
Jacques Demongeot (PR, Grenoble et Genève)
Stefania Gatti (PR Associée, Modena, Italie)
Albert Goldbeter (PR, Bruxelles, Académie Royale des Sciences)
Quentin Griette (PR, Le Havre)
Marion Lahutte-Auboin (PUPH, Paris)
Pierre Magal (PR, Bordeaux)
Elisabetta Rocca (PR, Pavie, Italie)
Evariste Sanchez-Palencia (DR Emérite, CNRS, Académie des Sciences)
Olivier Saut (DR, INRIA, Bordeaux)

41ème Colloque de la Société Francophone de Biologie Théorique

Programme

Lundi 24 juin 2024, CHU de Poitiers

7h30-8h30: Accueil des participants
8h30-9h00: Ouverture du colloque
9h00-10h45: Conférences plénières
10h45-11h15: Pause-café
11h15-13h00: Conférences plénières
13h00-14h30: Déjeuner
14h30-16h15: Conférences plénières
16h15-16h45: Pause-café
16h45-18h00: Session de posters
18h00-19h00: Conférence grand public

Mardi 25 juin 2024, SP2MI:

9h00-10h45: Conférences plénières
10h45-11h15: Pause-Café
11h15-13h00: Exposés
13h00-14h30: Déjeuner
14h30-16h00: Conférences plénières
16h00-16h30: Pause-café
16h30-18h00: Exposés
19h30: Dîner de gala

Mercredi 26 juin 2024, SP2MI:

9h00-10h45: Conférences plénières
10h45-11h15: Pause-café
11h15-13h00: Conférences plénières
13h00-14h30: Déjeuner
14h30-16h00: Exposés
16h00-16h30: Pause-café
16h30-18h00: Exposés

Jeudi 27 juin 2024, SP2MI:

9h00-10h45: Conférences plénières
10h45-11h15: Pause-café
11h15-13h00: Conférences plénières
13h00-14h30: Déjeuner
14h30-16h00: Exposés
16h00-16h30: Pause-café
16h30-18h00: Exposés
18h00: Cloture



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 15 mars 2024**

REMISES GRACIEUSES

Document fourni par les services de l'Agent Comptable

➤ U70 : UB PAIE

REMISE GRACIEUSE

UB	N° de la remise gracieuse	Recette n°	Date	Montant	Observations & Avis de l'agent comptable
U70	DOSSIER N°2024-01	Pièce n° 40001967 - PLV octobre 2023	29/11/2023	7 246,63 €	L'agent a été maintenu à demi-traitement le temps que soit réglée la question de son admission à la retraite pour invalidité. La Directrice des Ressources Humaines de l'établissement donne une suite favorable à sa demande de remise gracieuse et ce compte tenu de la jurisprudence en la matière.

Délibération du Conseil d'Administration

Séance du

Avis